



**1. Identification de l'article :**

1.1. <u>Identification du produit</u>	<b>Isolation en fibre de cellulose</b>
1.2. <u>Utilisations identifiées pertinentes de l'article:</u>	Isolation thermique et acoustique
1.3. <u>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:</u>	
Dénomination commerciale:	iQ3
Site de fabrication:	ISOPROC / Usine PCIM Achêne
Contact:	ISOPROC
Téléphone:	+32 10 60 86 60

**2. Identification des dangers:**

2.1. <u>Article :</u>	Isolation en fibre de cellulose
2.2. <u>Éléments d'étiquetage :</u>	Aucun

**3. Composition/informations sur les composants:**

3.1. <u>Article:</u>	Isolation en fibre de cellulose
----------------------	---------------------------------

**4. Premiers secours:**

4.1. <u>Description des premiers secours:</u>	En cas de problèmes de santé dus à une exposition excessive à la poussière du produit.
4.1.1 En cas d'inhalation de quantités excessives du produit :	Transporter le sujet à l'air frais, lui laver le visage à l'eau, lui rincer la bouche (ou le nez) à l'eau claire, le faire se reposer, ne pas fumer, en cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin.
En cas de contact cutané avec le produit:	Généralement pas de danger. Secouer ou aspirer la poussière des vêtements, laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, si possible avec du savon ou un autre détergent indiqué.
En cas de contact oculaire avec la poussière du produit :	Rincer l'œil sous l'eau courante tiède.
En cas d'ingestion de poussière du produit:	Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de problème, consulter un médecin.
4.1.2 Autres données :	Aucun équipement de sécurité spécifique n'est requis pour la personne prodiguant les premiers soins.
4.2. <u>Principaux symptômes et effets aigus et différés :</u>	Sans objet.
4.3. <u>Indication de toutes attentions médicales:</u>	Sans objet.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie :**

5.1. <u>Moyens d'extinction :</u>	Utiliser les moyens d'extinction en tenant compte de l'environnement, par ex. dioxyde de carbone, poudre sèche, mousse ou extincteur à eau, brouillard d'eau.
5.2. <u>Dangers particuliers résultant du produit :</u>	En cas d'incendie, le produit peut former des dérivés organiques du charbon et libérer du monoxyde et du dioxyde de carbone.
5.3. <u>Conseils aux pompiers :</u>	Conseils pour l'extinction : Dans un grenier, éviter de diriger un jet d'eau puissant sur une couche d'isolation : cela pourrait projeter de la matière enflammée dans tout le grenier. Si vous trouvez du produit isolant en train de brûler sur le plancher d'un grenier, attaquer le feu avec un jet d'eau diffusé. En cas d'incendie, porter un respirateur autonome à pression positive, utiliser une protection appropriée du système respiratoire (moyen d'isolation), ou une protection intégrale. Ce produit contient des ingrédients destinés à allonger sa résistance au feu en cas d'incendie.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**

6.1. <u>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :</u>	Réduire au minimum le dégagement de poussière. Utiliser des équipements de protection individuelle, suivre les instructions fournies aux chapitres 7 et 8, éviter d'inhaler. Éviter la propagation de la poussière, par exemple en mouillant le matériau.
---	---



6.2. <u>Précautions pour la protection de l'environnement :</u>	Éviter la dispersion de la poussière de fibre en soufflant dessus. La tenir à l'écart des égouts. La récupérer par des moyens mécaniques.
6.3. <u>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :</u>	Balayer soigneusement la poussière de produit répandue ou l'éliminer de préférence à l'aide d'un aspirateur muni d'un filtre approprié. Ramasser les gros morceaux à la main. Ensuite placer ce matériau dans des conteneurs étiquetés et les mettre au rebut - voir point n° 13. Humidifier la poussière avant de balayer, ne jamais l'éliminer à l'air comprimé.
6.4. <u>Référence à d'autres sections :</u>	7, 8 et 13.
<b>7. Manipulation et stockage:</b>	
7.1. <u>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :</u>	Réduire au minimum le dégagement de poussière en travaillant, réduire au minimum le contact avec la peau et les yeux, ne pas inhaler la poussière, utiliser les équipements de protection individuelle énumérés au point n° 8, se laver les mains après avoir manipulé le produit. Veiller à ce que les sacs restent bien fermés et au sec. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. Tenir à l'écart des sources d'allumage, ne pas fumer, manger ou boire dans les endroits où des travaux sont en cours.
7.2. <u>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :</u>	Stocker dans l'emballage d'origine non endommagé, dans un entrepôt sec, abrité et propre, à l'abri de l'humidité, des substances explosives et oxydantes, tenir à l'écart des sources d'allumage, ne pas fumer, ne pas exposer directement à des conditions climatiques extrêmes.
7.3. <u>Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :</u>	Ce produit a été approuvé pour l'isolation thermique et acoustique des cavités fermées et ouvertes dans la construction de bâtiments. Il doit être installé avec des équipements pneumatiques.
<b>8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle :</b>	
8.1. <u>Paramètres de contrôle :</u>	VLEP 10 mg/m <sup>3</sup> selon arrêté royal du 9/3/2014 (M.B. 14.4.2014).
8.2. <u>Contrôles de l'exposition</u>	
8.2.1 Contrôles techniques appropriés	Ventiler le site et empêcher le dégagement de poussière.
8.2.2 Mesures de protection individuelles, comme équipements de protection individuelle :	Précautions hygiéniques courantes, ne pas manger, boire et fumer pendant le travail, se laver les mains à l'eau chaude et au savon après le travail, il est nécessaire de maintenir les équipements de protection en état de fonctionnement, les EPI endommagés ou dysfonctionnels doivent être immédiatement remplacés.
a/ Protection des yeux/du visage :	Lunettes de protection contre la poussière.
b/ Protection de la peau :	
i/ Protection des mains :	Gants de protection
ii/ Autres :	Vêtements de protection appropriés, serrant bien le corps aux extrémités (manches, jambes de pantalon, taille) et chaussures fermées.
c/ Protection respiratoire :	Un filtre à particules P2/P3 adapté est requis si une ventilation n'est pas suffisante
d/ Risques thermiques :	Sans objet.
<b>9. Propriétés physiques et chimiques :</b>	
9.1. <u>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :</u>	
a/ Aspect :	En vrac, fibreux, essentiellement gris.
b/ Odeur :	Papier
c/ Seuil olfactif :	Sans objet
d/ pH	Non spécifié
e/ Point de fusion/point de congélation :	Sans objet



f/	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Sans objet
g/	Point d'éclair :	Supérieur à 400°C.
h/	Taux d'évaporation	Sans objet
i/	Inflammabilité (solide, gaz) :	E à B, en fonction de la méthode d'application (EN 13501-1).
j/	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas connu
k/	Pression de vapeur :	Sans objet
l/	Densité de vapeur :	Sans objet
m/	Densité relative :	En fonction de l'application spécifique (25 - 65kg/m³).
n/	Solubilité :	Insoluble
o/	Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Sans objet
p/	Température d'auto-inflammabilité :	Sans objet
q/	Température de décomposition :	Voir point 10
r/	Viscosité :	Aucune information disponible.
s/	Propriétés explosives :	Aucune information disponible.
t/	Propriétés oxydantes :	Aucune information disponible.
<b>10.</b>	<b><u>Stabilité et réactivité :</u></b>	
10.1.	<u>Réactivité</u>	Lorsqu'il est stocké conformément au point 7 et utilisé dans les conditions prévues, le produit ne réagit pas avec lui-même ni avec son environnement.
10.2.	<u>Stabilité chimique</u>	Lorsqu'il est stocké conformément au point 7 et utilisé dans les conditions prévues, le produit est stable et ne donne lieu à aucune décomposition spontanée.
10.3.	<u>Possibilité de réactions dangereuses :</u>	Le produit se décompose à des températures supérieures à 200 °C, libérant alors des gaz nocifs.
10.4.	<u>Conditions à éviter :</u>	Voir point 7
10.5.	<u>Matières incompatibles :</u>	Aucune matière incompatible en cas d'utilisation dans les conditions prévues.
10.6.	<u>Produits de décomposition dangereux :</u>	Aucun en cas d'utilisation dans les conditions prévues. En cas d'exposition à des températures élevées, voir 5.2
<b>11.</b>	<b><u>Informations toxicologiques :</u></b>	
11.1.	<u>Informations sur les effets toxicologiques :</u>	Aucun résultat toxicologique pour le produit. Pour les informations relatives à la poussière, voir le point 8.
a/	Toxicité aiguë :	Aucun
b/	Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Aucun
c/	Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Aucun
d/	Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Aucun
e/	Mutagénicité sur les cellules germinales :	Pas établie pour ce produit.
f/	Cancérogénicité :	Pas établie pour ce produit.
g/	Toxicité pour la reproduction :	Pas établie pour ce produit.
h/	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :	Pas établie pour ce produit.
i/	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Pas établie pour ce produit.
j/	Danger par aspiration :	Pas établie pour ce produit.
<b>12.</b>	<b><u>Informations écologiques :</u></b>	
12.1.	<u>Toxicité :</u>	Aucune information disponible
12.2.	<u>Persistance et dégradabilité :</u>	Aucune information disponible
12.3.	<u>Potentiel de bioaccumulation :</u>	Aucune information disponible
12.4.	<u>Mobilité dans le sol :</u>	Aucune information disponible
12.5.	<u>Résultats des évaluations PBT et VPVB</u>	Aucune information disponible
12.6.	<u>Autres effets néfastes :</u>	Aucune information disponible
<b>13.</b>	<b><u>Considérations relatives à l'élimination :</u></b>	
13.1.	<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	Veillez-vous conformer aux directives des autorités nationales ou régionales.
13.2.	<u>Manipulation des déchets</u>	Éliminer le produit conformément à la réglementation en applicable. Après la démolition, le produit peut être réutilisé, recyclé ou incinéré pour produire de l'énergie.



- 13.3. Manipulation des emballages : Les emballages PE vides et propres peuvent être recyclés. Les emballages sales doivent être éliminés par des entreprises d'élimination régionales en fonction du type de contamination.
- 13.4. Code de déchet selon le Catalogue européen des déchets (CED) 170604
- 14. Informations relatives au transport :** Le produit est classé comme une marchandise non dangereuse
- 14.1 Numéro ONU : Sans objet
- 14.2 Nom d'expédition ONU : Sans objet
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Sans objet
- 14.4 Groupe d'emballage : Sans objet
- 14.5 Dangers pour l'environnement : Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Sans objet
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Sans objet
- 15. Informations réglementaires :**
- 15.1. Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement / Législation spécifique au produit Le produit ne nécessite pas de déclaration spécifique selon les règles et réglementations au niveau européen. La distribution ou la manipulation doivent se faire en conformité avec les réglementations nationales (régionales) ou toute autre mesure nationale qui pourrait être pertinente. Non testée.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :
- 16. Autres informations :**  
La présente fiche d'information sur la sécurité a été rédigée volontairement sur la base du règlement (CE) n° 1907/2006 et 830/2015 (REACH).  
Les phrases H ne s'appliquent pas.  
Les données fournies correspondent à l'état réel des connaissances et de l'expérience.  
Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'adéquation et d'utilisation pour toute application.

Date de publication : 31/3/2021

Date de révision : 31/3/2021